

## Programme de formation: RECRUTER SANS DISCRIMINER

L'article L.1331-2 du code du travail dispose: "*Dans toute entreprise employant au moins trois cents salariés et dans toute entreprise spécialisée dans le recrutement, les employés chargés des missions de recrutement reçoivent une formation à la non-discrimination à l'embauche au moins une fois tous les cinq ans.*"

La formation que nous vous proposons répond parfaitement à cette obligation légale.

### PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant.e.s, chef.fes d'entreprise de TPE, PME, grandes entreprises, managers, personnels des ressources humaines, professions libérales, représentant.e.s du personnel, référent.e harcèlement sexuel, membres du CSE, syndicats, membres commission égalité professionnelle, toute personne voulant se former aux notions de discriminations au travail et d'égalité professionnelle.

### PRÉ-REQUIS

- Aucun

### FORMAT

- Présentiel ou en ligne

### NOMBRE DE STAGIAIRES:

- Présentiel: en petit groupe de 3 à 15 personnes,
- En ligne: à partir de 3 personnes et pas de limite max du nombre de personnes

### OBJECTIFS

- Connaître le cadre juridiques en matière de discrimination
- Connaître les obligations de l'employeur en matière de discriminations
- Etre capable d'identifier les situations discriminatoires
- Mettre en place les actions pour éviter les situations de discrimination dans le cadre du recrutement
- Savoir rédiger une annonce et tenir un entretien sans discrimination
- Savoir réagir en cas de discrimination
- Connaître les risques encourus

### DUREE

- 1 jour, 7 heures

**PROGRAMME DETAILLE :**

1. INTRODUCTION
2. CONNAITRE LE CADRE JURIDIQUE DE DISCRIMINATION, lois, jurisprudence et Loi Egalité et Citoyenneté
3. SAVOIR IDENTIFIER les discriminations et les situations à risque
4. METTRE EN PLACE les bonnes pratiques dans le recrutement
5. LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS A CHAQUE ETAPE DU RECRUTEMENT ET S'ENTRAINER: Rédiger une offre d'emploi et mener un entretien d'embauche + exercices pratiques
6. REAGIR en cas de situation de discrimination
7. CONNAITRE les risques: sanctions, contentieux

**METHODE PÉDAGOGIQUE**

- Apports théoriques solides
- Videos
- Études de cas pratiques
- Exercices pratiques
- Travail en atelier
- Jeux tests quiz sur téléphone portable
- Interaction : les participant.e.s peuvent poser des questions en temps réel

**EVALUATION**

- Feuille d'émargement
- Évaluation par la formatrice tout au long de la formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

**MODALITÉS D'ACCÈS**

- Lieu : dans les locaux de Maître Véronique GUIDO à CHAMBERY, ou à distance via lien ZOOM ou tout autre lien de connexion sécurisé
- Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous contacter avant votre inscription. Nous pourrions ainsi vous détailler les possibilités d'accueil pour vous permettre de suivre la formation ou vous orienter si besoin vers les structures spécialisées.
- Dates : tout au long de l'année ou sur demande
- Les formations en INTRA ont lieu dans les locaux de l'entreprise cliente.

**TARIF**

- Formation en INTER : 600 € HT pour les deux jours, soit 720 € TTC (organisme soumis à TVA)
- Formation en INTRA: Ce programme peut être également mis en place en entreprise: pour les tarifs n'hésitez pas à nous contacter pour un devis, formation pouvant être prise en charge par l'OPCO ou FAF.

**INTERVENANTE**

- Véronique GUIDO, Avocate depuis janvier 2004, diplômée du centre de formation à la profession d'avocat de GRENOBLE, médiatrice auprès de la Cour d'appel de CHAMBERY, et Master Coach certifiée professionnelle de l'école internationale de Coaching de Genève

**POINTS FORTS DE LA FORMATION: formation dispensée par une avocate en droit du travail**

**CONTACT**

- Maître Véronique GUIDO
- [contact@veroniqueguido.com](mailto:contact@veroniqueguido.com)
- <https://www.veroniqueguido.com/>



**V1 NOVEMBRE.2022**